



Ville de Portneuf

Politique

| | |
|---|---|
| Politique numéro | : A-2014-01 |
| Objet | : Politique d'aide financière pour l'achat de couches lavables |
| Date de sanction : 13 janvier 2014 | Rés. No. 2014-01-005 |
| Date de modification : | Rés. no |

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES :

Dans le cadre de sa politique familiale, la Ville de Portneuf souhaite encourager l'utilisation de couches lavables pour les familles qui résident sur son territoire. La Ville accordera donc une aide financière pour l'achat de ce type de couche.

Nature de l'aide financière :

La Ville accordera aux parents d'enfant admissible une aide financière représentant 50% du coût de l'acquisition d'un jeu de couches lavables (minimum 20 couches) jusqu'à un maximum de 200.00\$.

Admissibilité :

Sont admissibles à présenter une demande d'aide financière dans le cadre de ce programma, tous les parents d'un enfant âgé de moins de douze (12) mois qui habitent sur le territoire de la Ville de Portneuf.

*Une seule aide financière sera accordée par enfant.

Modalité pour présenter une demande d'aide financière :

Pour pouvoir bénéficier de cette aide financière, il faut :

- Remplir le formulaire d'inscription ainsi que le contrat d'engagement écologique prévus à cette fin ;
- Fournir une preuve de résidence mentionnant votre adresse complète (compte de taxes ou bail) ;
- Remettre une facture originale de l'entreprise où les couches ont été achetées sur laquelle figure le nom de l'entreprise. *La facture vous sera retournée avec le paiement ;*
- Remettre également une preuve de naissance de votre enfant (acte de naissance ou certificat de naissance).

L'aide financière sera versée par chèque dans le mois suivant la réception de la demande ainsi que tous les documents requis.

La demande d'aide financière peut être présentée en personne à l'hôtel de ville de Portneuf ou transmise par la poste, au plus tard douze (12) mois suivant la date d'achat à :

Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables :

Ville de Portneuf
655-A, avenue de l'Église
Portneuf, Québec G0A 2Y0

Durée du programme

Le programme entre en vigueur dès son adoption et se terminera lorsque le Conseil municipal y mettra fin par résolution ou lorsque les sommes allouées à ce programme seront épuisées. Les sommes allouées sont de 2 000.00\$ par année et les remboursements seront effectués selon l'ordre d'arrivée des demandes complètes de remboursement et ce, jusqu'à épuisement des fonds.

www.villedeportneuf.com

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom du (des) parent(s) en lettres moulées :

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Nom de l'enfant : _____ Date de naissance : _____

Signatures du (des) parent(s)

Signatures du (des) parent(s)

Date

*Joindre obligatoirement à votre demande :

- Facture originale
- Copie d'une preuve de résidence (compte de taxes ou bail)
- Copie d'une preuve de naissance (acte de naissance)

CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

Je/Nous _____

m'engage/nous engageons à utiliser les couches lavables acquises en partenariat avec la Ville de Portneuf pendant la période complète durant laquelle mon/notre enfant portera des couches.

Signatures du (des) parent(s)

Signatures du (des) parent(s)

Date